

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2019

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU,
M. Michel ADAM, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, M. Philippe CIER,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Mme Aurélie GIRAUDON, Mme Anne BARBET,
M. Patrick MAILLET, M. Raymond VILLALBA, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.
M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. David CORBIN.
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Patricia PROHASKA.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Patrick MAILLET.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Anne BARBET.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 33

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

3 - ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ASSURANCES DE LA VILLE D'OLORON STE-MARIE POUR UNE DUREE DE 4 ANS (DU 1^{er} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2023)

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA expose que les contrats d'assurance de la Commune prennent fin le 31 décembre 2019. Une consultation a donc été lancée afin de renouveler les contrats à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le présent marché a été passé sous la forme d'un appel d'offres ouvert selon les dispositions des articles L.2124-2, R.2121-2 1^o et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique.

Date de publication de l'avis d'appel à concurrence dans le Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) : le 18 octobre 2019, et sur le site Internet de la Commune : le 21 octobre 2019.

La date de remise des offres était fixée au 18 novembre 2019 à 23h55.

Le marché était composé de 5 lots :

- LOT 01 : Dommages aux biens (1 offre reçue).
- LOT 02 : Responsabilité civile (1 offre reçue).
- LOT 03 : Véhicules à moteur (2 offres reçues).
- LOT 04 : Auto-collaborateurs (2 offres reçues).
- LOT 05 : Régime statutaire (3 offres reçues).

L'analyse des offres a été effectuée eu égard aux critères de jugement des offres prévus au Règlement de Consultation.

Au regard de l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres, en sa séance du 25 novembre 2019, a attribué le marché selon la répartition en lots suivante :

- LOT 01 : SMACL. Montant : 79 680.86 € TTC.
- LOT 02 : SMACL. Montant : 13 656.71 € TTC.
- LOT 03 : SMACL. Montant : 15 090.19 € TTC.
- LOT 04 : GROUPAMA D'OC . Montant : 240 € TTC.
- LOT 05 : GRAS SAVOYE/AXA. Montant : 43 234.47 € TTC.

Le Procès-Verbal de la CAO est joint en annexe.

Vu le PV de la CAO,

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

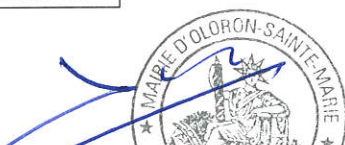
- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les pièces du marché correspondant et tous les documents s'y rapportant,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au BP 2020 et aux exercices suivants.

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 16 décembre 2019.

Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 23/12/2019



Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 20/12/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 20/12/2019